

Le retour à la culpabilisation des patients pour justifier des mesures comptables intolérables !

Nous assistons depuis quelques semaines à un retour en force du discours de culpabilisation des personnes malades, justifié par la nécessité de "responsabiliser ces dangereux fraudeurs". Encore une fois, ce sont les plus vulnérables qui sont stigmatisés et présumés coupables, alors que la fraude financière en col blanc ne s'est jamais aussi bien portée.

Pour illustrer ce débat récurrent, rappelons simplement une récente déclaration d'un Ministre (justifiant un nouveau jour de carence pour tout arrêt maladie) *"Si jamais, quand vous tombez malade, cela n'a aucun impact sur votre indemnité et votre salaire, ce n'est pas très responsabilisant. Du coup, on a un peu l'impression que la sécurité sociale est quelque chose sur lequel on peut tirer sans qu'il y ait un impact [...] quand je suis malade, c'est pas grave parce que je suis indemnisé"*.

Tout d'abord, cela revient à considérer que les mesures antérieures (franchises médicales, taxation des mutuelles, remboursements de médicaments, augmentations du forfait hospitalier, etc.) n'ont toujours pas "responsabilisé" ces malades jugés "dépendants". Ainsi, **non seulement ces mesures sont injustes, mais en plus elles se révèlent inutiles de la bouche même des représentants du gouvernement !**

De plus, ce discours est révélateur d'une méconnaissance de la maladie, voire d'un **mépris pour les personnes malades**. Sans doute plus grave pour celles et ceux qui tiennent ce discours et prennent ces mesures inacceptables, ce discours est révélateur d'une **totale méconnaissance des règles d'indemnisation des arrêts maladies**.

Il semble évident que le gouvernement ignore (ou feint d'ignorer) les **conséquences graves que la maladie peut avoir sur les revenus des familles**. Le reste-à-charge des personnes malades augmente sans cesse, de plus en plus confrontés au chômage et à la discrimination à l'embauche, au maintien dans l'emploi, au niveau de l'accès au logement au travers des restrictions d'accès aux prêts, etc. Mais **rassurez-vous donc Messieurs et Mesdames, nos maladies et vos mesures successives ces dernières années ont bel et bien un énorme impact sur nos revenus !**

C'est "oublier" aussi que 3 jours de carence existent déjà dans le secteur privé et que les indemnités journalières sont calculées à partir de 50% du salaire brut seulement, avec un plafond de salaire à 40,40 euros par jour. Cela a donc des conséquences énormes pour les plus précaires. Cette logique dédouane les médecins, seuls habilités à juger de l'état de santé des personnes malades et fait porter toute la responsabilité sur les patients. Sans oublier que de nombreuses entreprises, notamment la majorité des entreprises du CAC 40, ont mis en place la prise en charge du salaire dès le 1^{er} jour de congé maladie pour des raisons... d'économies et d'amélioration des conditions de travail ! **Les entreprises du secteur privé prennent les journées de carence en les prenant en charge directement : on s'étonne que le gouvernement fasse la démarche inverse pour la fonction publique...** et donc en clair impose une période sans rémunération pour les fonctionnaires malades.

Ce discours nuit aux principes de solidarité et de cohésion sociale sur lesquels a été bâti notre Etat Providence. [im]Patients, Chroniques & Associés condamne fortement ce discours de culpabilisation des personnes malades !

Contact presse :

Antoine Henry (AIDES) : ahenry@aides.org ☎ 06 10 41 23 86

Clémence Tourneur (AFSEP) : clemence.tourneur@afsep.fr ☎ 05 34 55 77 06

Romain Bonfillon (FNAIR) : romain.bonfillon@fnair.asso.fr ☎ 09 54 10 95 69

Christiane Veiniere (AFD) : c.veiniere@afd.asso.fr ☎ 01 40 09 68 57

Marion Berthon-Elber (AFH) : marion.berthon@afh.asso.fr ☎ 01 45 67 57 29

* [im]Patients, Chroniques & Associés est une coalition d'associations de personnes touchées par une maladie chronique. Notre objectif est de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes malades (AFD-Association française des diabétiques, AFSEP-Association française des sclérosés en plaques, AFH-Association française des hémophiles, Amalyste, AIDES, FNAIR-Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux, Jeunes Solidarité Cancer, Keratos).

Vous trouverez des informations sur nos revendications sur www.chronicite.org et sur www.chroniques-associes.fr